



LES MARES



Les mares, un espace de nature utile pour le jardinier

La mare, un refuge pour la biodiversité

Une mare est une petite étendue d'eau stagnante, souvent d'origine humaine, qui joue un rôle écologique majeur. Véritable oasis, elle accueille une flore variée (iris, carex...) et une faune précieuse : amphibiens (grenouilles, tritons), libellules, mollusques et insectes aquatiques.

Au-delà de sa richesse naturelle, la mare rend de nombreux services dans un jardin :

- C'est un îlot de fraîcheur en été où les auxiliaires pourront venir boire (oiseaux, insectes, mammifères...).
- Certains auxiliaires sensibles à la sécheresse (chrysope, forficule) y trouvent de meilleures conditions d'accueil.
- C'est l'habitat (reproduction et lieu de vie) des amphibiens et de certains insectes auxiliaires comme les libellules qui sont de bons prédateurs contre certains ravageurs (limaces, escargots, insectes phytophages...).
- Certaines plantes aquatiques (nénuphar, massette...) et de berge (salicaire, reine des près ...) offrent du nectar, du pollen et un abri aux auxiliaires.



Mare dans un jardin de Vienne Nature (credit photo : Vienne Nature)

○ Aménager une mare dans son jardin

Créer une mare est accessible à tous, même sur une petite surface (2-3 m² suffisent). La période idéale de réalisation est l'automne afin de profiter pleinement du remplissage de la mare par les pluies d'hiver.

Quelques principes clés :

- Emplacement : ensoleillé (6 h/jour), éloigné des arbres et si possible en zone de captage naturel des pluies.
- Forme : privilégier des courbes et des berges en pente douce, avec une profondeur d'environ 1 mètre au point le plus bas.
- Imperméabilisation : si le sol n'est pas argileux, l'usage d'une bâche (EPDM de préférence) est la solution la plus fiable.
- L'alimentation de la mare est un paramètre important à prendre en compte. Afin de maintenir un niveau d'eau relativement constant, une mare doit être située plutôt sur le point bas de votre jardin. Des raccordements à des points d'eau peuvent être envisagés (raccordement aux gouttières de toiture, aux fossés ou sur des zones de captage spécifique (assainissement en phyto-épuration).
- Végétation : ne rien introduire de non-indigène (= espèces exotiques envahissantes). Les plantes aquatiques s'installent souvent seules, mais on peut favoriser leur arrivée avec quelques espèces locales. Certaines pépinières sont spécialisées dans les plantes aquatiques et proposent de très nombreuses espèces de plantes locales.
- Faune : n'introduisez ni poissons ni amphibiens ; ils coloniseront naturellement la mare. Un entretien léger est nécessaire : retirer feuilles mortes, limiter l'envahissement des plantes ou algues, maintenir une zone d'eau libre. Les vases riches en matière organique pourront servir d'engrais à votre potager !

L'objectif est de préserver un équilibre naturel.

○ Réglementation

Avant de creuser, il faut vérifier la compatibilité avec le Plan Local d'Urbanisme auprès de sa mairie. Par exemple, dans certains départements, il est interdit d'implanter une mare à moins de :

35 m des puits, sources ou installations liées à l'eau potable,

50 m des habitations, zones de loisirs ou établissements recevant du public.

Sources article :

Lucie Texier - *Vienne Nature : Créer et entretenir une mare, pourquoi et comment faire ?*

Article paru dans la revue de *Vienne Nature* d'été 2023

<https://www.vienne-nature.fr/creer-une-mare/>